

# Communauté de Communes du Grand Pontarlier

## VERRIERES-DE-JOUX

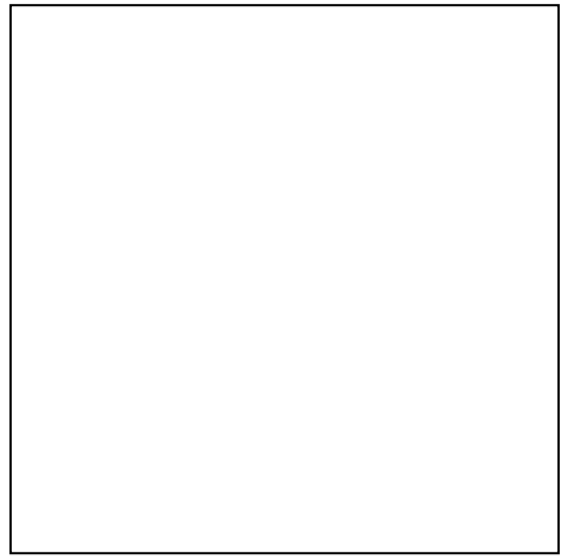
### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire le 17 décembre 2015

#### Règlement - Partie graphique

Plan de zonage général

Arrêté par le conseil communautaire le



Plan au 1:4 750  
Zoom au 1:3 000

Numéro	Description	Surface (m²)	Commune
1	Déclassement zone 1AU "sur bûche" (6 m d'emprise)	206	Commune de Verrières-de-Joux
2	Déclassement de la zone UF (6 m d'emprise)	214	Commune de Verrières-de-Joux
3	Création d'une STEP	3226	Communauté de Communes du Grand Pontarlier



#### Zones urbaines (U)

- UA Centre-ville historique et patrimonial de Pontarlier
- UB Faubourgs et abords du centre-ville de Pontarlier
- UBA Faubourgs résidentiels denses et discontinus de Pontarlier
- UC Centralités urbaines des villages
- UCcm Centralité urbaine de la Cluse-et-Mijoux
- UD Secteurs résidentiels peu denses
- UDcm Secteurs résidentiels peu denses de la Cluse-et-Mijoux
- UE Zone d'équipements publics ou collectifs
- UEd Secteur dédié à la déchèterie
- UJ Parcs et jardins
- UY Zone urbaine à vocation économique
- UY57 Zone urbaine à vocation économique le long de la RNS7

#### Zones à urbaniser (AU)

- 1AU Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- 1AUH Zone à urbaniser à destination d'hébergement spécialisée
- 2AU Zone à urbaniser à vocation résidentielle à long terme
- 2AUF Zone à urbaniser à vocation économique à long terme
- 2AUF57 Zone à urbaniser à long terme à vocation économique le long de la RNS7

#### Zones agricoles (A)

- A Zone agricole
- Aa Secteur dédié aux activités en lien avec l'aérodrome
- Af Secteur accueillant des activités forestières de 1ère transformation
- Ap Zone agricole protégée en raison d'une forte valeur écologique et/ou paysagère

#### Zones naturelles et forestières (N)

- N Zone naturelle et forestière
- Nc Secteur réservé à l'extraction de ressources naturelles (carrière, gravière)
- Nce Secteur autorisant le dépôt de matériaux inertes en respect de la protection du captage en eau potable
- Ne Secteur réservé aux équipements
- Ni Secteur réservé aux équipements sportifs et de loisirs
- Nlt Secteur réservé aux équipements sportifs et de loisirs à vocation touristique
- Np Zone naturelle et forestière protégée en raison de fortes sensibilités environnementales
- Nr Secteur dédié à l'accueil d'équipements de production d'énergie renouvelable

#### Autres prescriptions

- Limite du zonage
- Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Unité Touristique Nouvelle Locale (UTNL)
- Emplacement réservé (L151-41 - 1° à 3°)
- Secteur de mixité sociale (L151-15)

#### Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

- Arbre remarquable

#### Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

- Haie, ripisylve
- Milieu thermophile
- Pré-bois
- Zone humide
- Abords des cours d'eau

#### Informations complémentaires

- Risques naturels
  - Atlas des zones inondables
- Agriculture
  - Bâtiment agricole
  - Périmètre de réciprocity agricole
- Autres
  - Bâtiment
  - Parcelle cadastrale
  - Axe routier principal
  - Voie ferrée
  - Hydrographie

